



Note d'analyse mensuelle de protection

Janvier 2025

RESUME

Les régions de Kidal, Gao, Ménaka, Tombouctou, Taoudenni, Ségou, Mopti, San et Sikasso ont enregistré une diminution significative des violations des droits de l'homme entre décembre 2024 et janvier 2025. En janvier 2025, un total de 1155¹ violations ont été documentées, contre 2167² en décembre 2024. Cette baisse notable de 46,7 % pourrait être attribuée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le **renforcement des mesures de sécurité** a joué un rôle crucial. Les autorités militaires ont intensifié les patrouilles et les opérations de sécurisation des régions, dissuadant ainsi les violations des droits par les individus armés. Par ailleurs, les **patrouilles de sécurisation régulières** dans les villes, menées jour et nuit par les forces armées et de sécurité, ont réduit la capacité de nuisance des éléments armés qui exerçaient une pression sur les civils à travers des incidents.

Ensuite, les **forums sur la paix et la réconciliation** ont eu un impact significatif. La sensibilisation des leaders communautaires et les dialogues sur la réconciliation ont contribué à une réduction des conflits. Enfin, la **restriction de mouvement (blocus)** imposée par les GANE à certaines localités ont aussi contribué à limiter la collecte des incidents.

Cependant, la situation reste fragile, et de nouvelles menaces continuent de peser sur les populations entraînant souvent des déplacements préventifs.

Les populations rurales et nomades sont particulièrement les plus vulnérables, subissant des attaques fréquentes. Ces attaques incluent des enlèvements (03 cas), des agressions (02 cas), des extorsions (01 cas), des violences physiques (04 cas), des destructions (05 cas), des détentions arbitraires (06 cas) et les dommages liés aux frappes de drones (07).

La région de Gao, avec 22,4 % du total des violations documentées durant cette période, est la plus touchée, suivie par Ségou avec 19,5 %, de Mopti avec 15,5 %, de Ménaka avec 8,9% et enfin de Sikasso avec 8,2 %.

Malgré ces défis, les communautés locales continuent de faire preuve d'une résilience remarquable, cherchant des solutions pour atténuer les impacts économiques et humanitaires de cette crise.

Messages clés

- ❖ **Autorités Locales et Gouvernementales**
 - Œuvrer pour la levée du blocus imposé à Léré afin d'atténuer les pénuries alimentaires et les difficultés humanitaires.
- ❖ **Aux bailleurs de fonds :**

¹ Rapport mensuel monitoring de protection - AMSS

² Mali – Cluster Protection - Protection Monitoring

- Renforcer les capacités locales dans la formation et le développement des compétences des acteurs locaux.
- ❖ **A l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) :**
 - Soutenir la mise en place de services de soutien psychologique pour les nouveaux déplacés internes, en particulier ceux ayant subi des traumatismes récents.

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION

L'environnement de protection couvrant la période sous revue est gravement compromis par des crises humanitaires et sécuritaires, exacerbant la vulnérabilité des communautés.

Régions de Gao, Kidal et Ménaka :

À Dangha (Région de Tombouctou), les exploitants agricoles et les commerçants ont été lourdement impactés par des extorsions et des taxes illégales, avec 15 cas d'extorsion, 10 cas de violences physiques et 5 détentions arbitraires. Ces violences et destructions ont menacé la sécurité alimentaire et la stabilité des communautés, tandis que les détentions arbitraires ont fragilisé les structures sociales et les efforts de dialogue local. Par ailleurs, à Tin Kakaban (Région Tombouctou), des frappes de drones (08 cas) ont causé des pertes matérielles et humaines, exacerbant l'insécurité alimentaire. À Ménaka, 12 cas de taxes illégales et 7 de menaces et violences ont été recensés.

Régions de Tombouctou et Taoudenni :

À Sarayamou et Bambara Maoudé (tous deux de la Région de Tombouctou), des enlèvements et des agressions ont causé des traumatismes physiques et psychologiques. À Soumpi (Région de Tombouctou), un groupe armé a imposé une taxe illégale de 1/25 des récoltes à 35 exploitants agricoles, aggravant les pertes déjà subies à cause des inondations. Les frappes de drones dans les communes de Ber (Région de Tombouctou) ont causé des pertes humaines et matérielles, augmentant les risques pour les civils.

Par ailleurs, le blocus imposé à Léré (Région de Tombouctou) par un GANE n'a pas été levé et reste en place, causant des pénuries alimentaires et des biens essentiels. Les populations souffrent énormément, depuis le blocus impose a Léré en novembre 2024, exacerbant les difficultés économiques et humanitaires.

Régions de Ségou et San :

Les déplacements forcés de populations ont été observés dans plusieurs localités, avec l'arrivée de 10 ménages (70 personnes) à Tonka (région de Tombouctou), fuyant le village d'Amassassal (région de Tombouctou) sur ordre des partenaires de FAMAs. De même, 16 ménages (90 personnes) ont été signalés à Guindigatta (région de Tombouctou),confirmant une instabilité croissante dans la région. Ces déplacements, souvent précipités par des opérations militaires, exposent les populations à de nouveaux risques et vulnérabilités.

Régions de Mopti, Bandiagara et Douentza :

Les violences sexuelles et les enlèvements continuent de cibler les femmes et les enfants dans ces régions. Les violations des droits de l'homme documentées montrent une augmentation des agressions physiques et des menaces, souvent perpétrées par des groupes armés non identifiés. Par exemple, il y a eu 20 cas de violences sexuelles, 15 enlèvements et 30 agressions physiques. Les populations locales sont confrontées à 25 déplacements forcés et à 40 restrictions de mouvement, exacerbant leur vulnérabilité et leur insécurité.

Régions de Sikasso, Koutiala et Bougouni :

Les données disponibles montrent que les régions de Sikasso, Koutiala et Bougouni ont également été enregistrés des cas de violence et d'extorsion. Les populations locales ont signalé 30 vols, 25 agressions physiques et 20 menaces, souvent perpétrés par des individus armés non identifiés. Les communautés locales ont mis en place des systèmes d'entraide pour soutenir les victimes et atténuer les impacts économiques des 15 taxes illégales et des 10 extorsions.

De cet environnement complexe, découlent les risques principaux de protection suivants :

- ❖ **Enlèvement, séquestration, disparition forcée, arrestation et/ou détention arbitraire ou illégale**
- ❖ **Attaques contre des civils et autres homicides illégaux, et attaques contre des biens de caractère civil**
- ❖ **Violences basses sur le genre**
- ❖ **Vol, extorsion, expulsion forcée ou destructions de biens personnels**

❖ Entraves ou restrictions illégales à la liberté de circulation, siège et déplacement forcé

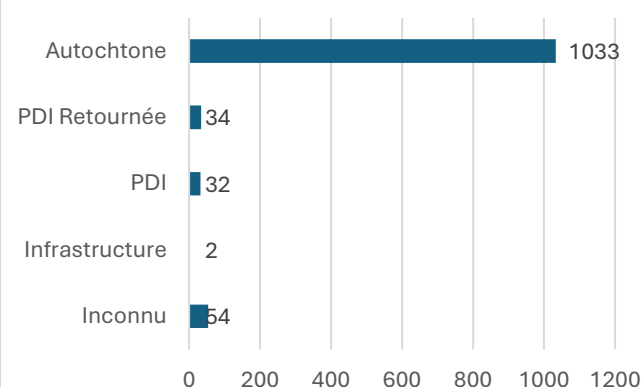
Malgré ces défis, les communautés locales ont démontré une capacité notable à s'adapter et à faire face à l'adversité. Cependant, les négociations pour lever le blocus de Léré n'ont pas abouti, et la situation reste inquiétante dans la zone. Les initiatives locales pour faire face aux risques incluent la médiation communautaire et le soutien économique mutuel. À Léré, des leaders communautaires ont tenté de négocier avec les GANE pour lever le blocus. Bien que ces efforts n'aient pas encore porté les résultats escomptés, ils témoignent de la détermination des populations à trouver des solutions locales. Face aux extorsions, certaines communautés ont organisé des systèmes d'entraide pour soutenir les exploitants agricoles touchés. Ces initiatives, bien que limitées, permettent d'atténuer les impacts économiques des taxes illégales.

TENDANCES ET IMPACTS DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Les violations ont principalement eu lieu dans les centres villes/villages (34,2 %), le long des axes routiers (27,2 %), et dans les champs (25,5 %), mettant en lumière la vulnérabilité des populations rurales et nomades. Les auteurs des violations sont majoritairement des GANE (43,2 %), suivis par des personnes armées non identifiées (32,5 %). Les communes les plus touchées incluent Tonka (région de Tombouctou) avec 12,3 % des victimes, Soumpi (région de Tombouctou) avec 14,4 %, Haïbongo (région de Tombouctou) avec 16,0 %, et Dangha (région de Tombouctou) avec 7,0 %.

Les populations autochtones sont souvent les plus touchées par les violations des droits de l'homme, avec **1033**

Nombre de violations par statut



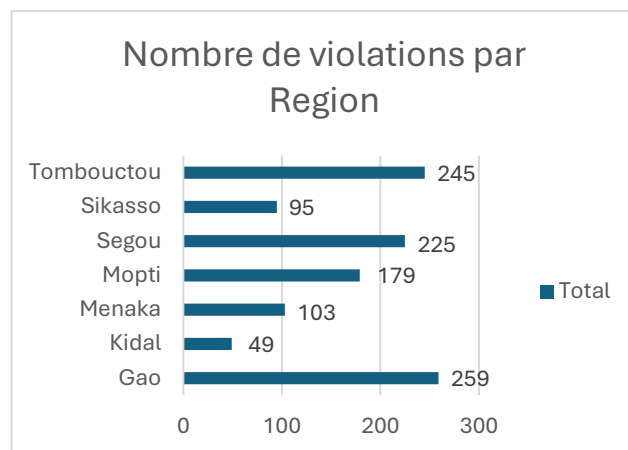
violations documentées. Leur attachement profond à leur terre et à leurs biens les pousse à rester chez elles malgré les risques importants. Cette volonté de préserver leur mode de vie et leurs possessions les expose directement aux violences perpétrées par les groupes armés non identifiés, entraînant des traumatismes physiques et psychologiques. Leur situation est aggravée par le manque de moyens pour se déplacer vers des zones plus sûres, les rendant particulièrement vulnérables face à la menace.

Les **Personnes Déplacées Internes (PDIs)** retournées, avec 34 violations, font face à des défis importants lors de leur réintégration. Elles rencontrent souvent des tensions avec les populations locales et manquent de ressources pour reconstruire leur vie, ce qui les rend encore plus vulnérables. Les PDIs installées dans les villages ou sites d'accueil, avec

32 violations, continuent de vivre dans des conditions précaires et sont perçues comme des cibles faciles. Malgré leurs efforts pour éviter les zones de conflit, elles restent exposées à des risques importants.

En outre, 02 cas de **destruction d'infrastructures** ont été signalés, aggravant les difficultés des communautés locales d'accès aux services sociaux de base. De plus, 54 cas de violations concernent des **victimes dont le statut reste indéterminé**, ce qui complique les efforts de protection et de soutien. Ces incidents montrent l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les populations affectées. **Les retournés**, avec 18 violations, documentées font face à des défis supplémentaires liés à leur réintégration dans leurs communautés d'origine. En plus des tensions persistantes et du manque de ressources pour reconstruire leur vie, ils rencontrent les mêmes difficultés que les déplacés internes. Étant nouveaux sur les zones de retour, ils doivent faire face aux mêmes problèmes de précarité et de sécurité que les populations déplacées et les communautés hôtes. Leur réintégration est souvent marquée par des tensions avec les populations locales, qui peuvent percevoir leur retour comme une charge supplémentaire sur des ressources déjà limitées.

Les violations des droits de l'homme sont réparties dans plusieurs cercles, révélant une situation sécuritaire préoccupante dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Segou, Sikasso et Tombouctou. **Gao a enregistré le plus grand nombre de violations avec 259 cas**, suivi de **Tombouctou avec 245 cas**, indiquant une insécurité significative due aux attaques fréquentes par des groupes armés non identifiés. **Segou** a documenté **225 violations**, incluant des enlèvements et des extorsions, perturbant gravement la vie quotidienne. **Mopti** a enregistré **179 cas**, montrant une insécurité préoccupante avec des violences et des déplacements forcés. **Kidal, avec 49 cas**, continue de faire face à des violences perturbant la vie des habitants. **Sikasso** a connu **95 cas**, affectant la sécurité et la stabilité locales. **Kidal, avec 49 violations**, bien que moins touché, n'est pas exempt de problèmes de sécurité.



Les violations ont touché à la fois **les hommes (936 cas)** et **les femmes (154 cas)**. Les hommes ont principalement subi des agressions physiques et des extorsions économiques. En tant que propriétaires traditionnels des biens du ménage, ils sont souvent les cibles principales de ces violences, ce qui entraîne des traumatismes physiques et psychologiques ainsi que des pertes économiques significatives. **Les femmes**, quant à elles, ont été particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et aux enlèvements, notamment lors de leurs activités quotidiennes telles que le travail dans les champs ou la collecte de bois de chauffe. Ces violences ont limité leur mobilité et renforcé le climat de peur au sein des communautés, affectant leur participation aux activités économiques et sociales. Les impacts sur les femmes incluent un bien-être psychologique diminué et une capacité réduite à participer pleinement à la vie économique et sociale de leurs communautés.

